

Calendrier d'inscription des jours de présence - Accueil de Loisirs Autonme 2018

Ce formulaire doit être joint au dossier d'inscription, il doit être rempli et signé par les parents au plus tard 10 jours avant l'accueil. L'inscription par téléphone n'est pas valable.



NOM Prénom (adulte responsable) :

ADRESSE (de l'adulte responsable) :

Téléphone (de l'adulte responsable)

NOM Prénom & date naissance Enfant 1

Enfant 2

Téléphone Enfant 1

Enfant 2

Numéro CAF - MSA - Autre

Indiquer le prénom de l'enfant concerné	L'Isle aux Drôles 3-11 ans				Passerelle 10-13 ans				Droles d'ados 11- 17 ans			
	Prénom enfant 1	Prénom enfant 2	Transport 1,5€/jour/enfant		Prénom enfant 1	Prénom enfant 2	Transport 1,5€/jour/enfant		Prénom enfant 1	Prénom enfant 2	Transport 1,5€/jour/enfant	
			Matin	Soir			Matin	Soir			Matin	Soir
Jours												
Lundi 22 octobre												
Mardi 23 octobre												
Mercredi 24 octobre												
Jeudi 25 octobre												
Vendredi 26 octobre												
Lundi 29 octobre												
Mardi 30 octobre												
Mercredi 31 octobre												
Jeudi 1er novembre												
Vendredi 2 novembre*												
TOTAL JOURS												

* Vendredi 2 novembre à L'Isle aux Drôles = sous réserve du nombre d'inscrits

OBSERVATIONS :

Signature adulte responsable

Signature(s) jeune(s) >10 ans

Fait le :

à :

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département, MSA et Caf de la Vienne aident au financement de la MJC